



Fiche à compléter

Responsable légal

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Enfant(s) (inscrit·s aux activités) :

Nom, prénom :

.....

Né·e le

Nom, prénom :

.....

Né·e le

Nom, prénom :

.....

Né·e le

Nom, prénom :

.....

Né·e le

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins. Conception : service communication.

Carte

Lisirs jeunes

Saison
2023/2024

**Favoriser la pratique d'activités
sportives et culturelles
pour les enfants et les adolescents des
familles carbonnaises, telle
a toujours été la volonté municipale
à Carbonne.**



UNE VILLE ACTIVE POUR LA SOLIDARITÉ

Hôtel de ville, place Jules Ferry, 31390 Carbonne.
05 61 87 80 03 - contact@ville-carbonne.fr - ville-carbonne.fr



Fiche à compléter

Responsable légal

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Enfant(s) (inscrit·s aux activités) :

Nom, prénom :

.....

Né·e le

Nom, prénom :

.....

Né·e le

Nom, prénom :

.....

Né·e le

Nom, prénom :

.....

Né·e le

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins. Conception : service communication.

Carte

Lisirs jeunes

Saison
2023/2024

**Favoriser la pratique d'activités
sportives et culturelles
pour les enfants et les adolescents des
familles carbonnaises, telle
a toujours été la volonté municipale
à Carbonne.**



UNE VILLE ACTIVE POUR LA SOLIDARITÉ

Hôtel de ville, place Jules Ferry, 31390 Carbonne.
05 61 87 80 03 - contact@ville-carbonne.fr - ville-carbonne.fr



Cette carte donne droit, selon les ressources du foyer, à une réduction sur les cotisations de 2 activités sportives ou culturelles au choix.

La quote part restante est prise en charge par la ville de Carbonne.

Qui peut en bénéficier ?

Elle est attribuée sous conditions de ressources aux enfants et adolescents carbonnais jusqu'à l'âge de 18 ans (y compris les apprentis et les jeunes sans emploi).

Pour quelle activité ?

Réduction sur 2 activités sportives ou culturelles au choix.

Une réduction sur l'abonnement piscine s'ajoute aux 2 activités choisies.

👉 Pièces à fournir (copies)

- 👉 Bulletins de salaire du foyer des 3 derniers mois
- 👉 Avis d'imposition 2022 sur REVENUS 2021 (*totalité du formulaire recto/verso*)
- 👉 Quittance de loyer ou échéancier de prêt contracté pour l'achat de la résidence principale (*tableau des échéances 2023/2024 uniquement*)
- 👉 Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 à 18 ans.
- 👉 Attestation de paiement CAF de moins de 3 mois
- 👉 Attestation de versement Assedic (*notification*)
- 👉 Livret de famille

Cette carte donne droit, selon les ressources du foyer, à une réduction sur les cotisations de 2 activités sportives ou culturelles au choix.

La quote part restante est prise en charge par la ville de Carbonne.

Qui peut en bénéficier ?

Elle est attribuée sous conditions de ressources aux enfants et adolescents carbonnais jusqu'à l'âge de 18 ans (y compris les apprentis et les jeunes sans emploi).

Pour quelle activité ?

Réduction sur 2 activités sportives ou culturelles au choix.

Une réduction sur l'abonnement piscine s'ajoute aux 2 activités choisies.

👉 Pièces à fournir (copies)

- 👉 Bulletins de salaire du foyer des 3 derniers mois
- 👉 Avis d'imposition 2022 sur REVENUS 2021 (*totalité du formulaire recto/verso*)
- 👉 Quittance de loyer ou échéancier de prêt contracté pour l'achat de la résidence principale (*tableau des échéances 2023/2024 uniquement*)
- 👉 Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 à 18 ans.
- 👉 Attestation de paiement CAF de moins de 3 mois
- 👉 Attestation de versement Assedic (*notification*)
- 👉 Livret de famille

👉 Base de calcul

Revenus mensuels + aides (quelles qu'elles soient sauf handicap enfant) - loyer ou prêt maison divisé par le nombre de personnes composant le foyer.

👉 Quelle réduction ?

Tranches	Aides de la municipalité
De 0 à 250 € / pers. / mois	75 %
De 251 à 350 € / pers. / mois	50 %
De 351 à 550 € / pers. / mois	25 %
Plus de 550 € / mois	<i>non éligible au dispositif</i>
Non Carbonnais	<i>non éligible au dispositif</i>

👉 Où la demander ?

La Carte Loisirs Jeunes est à demander à l'accueil de la mairie à partir du 13 septembre 2023 et sera délivrée après étude de votre dossier :

Place Jules Ferry - 31390 Carbonne
Tél. 05 61 87 80 03.

👉 Base de calcul

Revenus mensuels + aides (quelles qu'elles soient sauf handicap enfant) - loyer ou prêt maison divisé par le nombre de personnes composant le foyer.

👉 Quelle réduction ?

Tranches	Aides de la municipalité
De 0 à 250 € / pers. / mois	75 %
De 251 à 350 € / pers. / mois	50 %
De 351 à 550 € / pers. / mois	25 %
Plus de 550 € / mois	<i>non éligible au dispositif</i>
Non Carbonnais	<i>non éligible au dispositif</i>

👉 Où la demander ?

La Carte Loisirs Jeunes est à demander à l'accueil de la mairie à partir du 13 septembre 2023 et sera délivrée après étude de votre dossier :

Place Jules Ferry - 31390 Carbonne
Tél. 05 61 87 80 03.